




Maine et Loire

## Compte rendu : Commission Immobilière du 19 février 2024

**FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**

 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

 02-41-74-52-94

[fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

Mardi 20 février 2024

Une commission immobilière s'est tenue lundi 18 afin d'évoquer les travaux à venir au bâtiment D de la cité administrative, au CFP de Cholet et au CFP de Saumur. Il a été aussi question de l'avenir des sites de Baugé et de Segré.

### CFP de Cholet :

L'accueil de CHOLET sera réorganisé à la suite d'une demande des agents (selon la Direction). Un système de délivrance de tickets afin de diriger les contribuables avec ou sans RV sera mis en place.

Des boxes de réception seront installés à la place du guichet actuel. Les accueils secondaires, du SGC et du SDIF ne sont pas modifiés. Une petite porte battante sera installée d'un côté des guichets pour permettre aux agents de "s'échapper" en cas de problème.

Nous leur avons fait remarquer que si l'accès est bien fermé d'un côté, il est complètement ouvert de l'autre, il n'y a aucune sécurité envisagée pour protéger les agents derrière les boxes. **La Direction en convient et indique que le service de la sûreté immobilière a été saisi à ce sujet pour savoir si le chemin de fuite était suffisant. Les plans peuvent encore être modifiés.** À suivre donc...

### CFP de Saumur :

D'après la fiche de travail, cette réorganisation de l'accueil est faite pour répondre aux multiples demandes qui apparaissent dans le DUERP. Comme pour Cholet, la Direction indique que les travaux de réaménagement se font en concertation avec les agents.

Nous sommes intervenus pour savoir si une étude thermique avait été faite, la position du nouvel accueil étant dans une zone de courant d'air.

La Direction a répondu que comme la porte d'accès avait été changée, il ne devrait plus y avoir de problèmes.

**Nous avons aussi évoqué, comme nous avaient demandé les collègues,** leurs inquiétudes par rapport aux passages des agents des autres services derrière leurs bureaux, du décalage des armoires et du mopieur par rapport aux postes de travail, des odeurs des toilettes dans leurs dos...

La Direction semblait surprise de ces remarques et nous a demandé si ces questionnements étaient récents ou non? Ils datent de la semaine dernière... Nous leur avons rappelé le problème d'accès à l'arrière des boxes par la droite (comme pour Cholet). **La Direction a indiqué qu'elle allait reprendre contact avec les agents.** A suivre aussi...

## **Sites de Segré et de Baugé :**

Au cours de la commission, il a été question des sites de Segré et de Baugé et de leurs avenir. M Guérineau a clairement indiqué que "la perspective de Segré, c'est de s'en débarrasser et de Baugé, sûrement aussi".

Afin de densifier les espaces, l'occupation de ces bâtiments est proposée, dans cet ordre, soit à une autre administration d'État, soit à une autre administration, soit à une entreprise privée (si les locaux peuvent être bien distincts).

Nous avons voulu savoir à quelles dates ces ventes pourraient être envisagées. M Guérineau est resté évasif en indiquant : "avant 2027".

## **Cité administrative, Bâtiment D :**

**Les plans sont en cours de réalisation en concertation avec les services.** Une fois les projets établis, les plans seront envoyés à l'antenne immobilière régionale pour validation et seront présentés aux agents en avril.

À ce jour et selon la Direction, les services seront implantés comme suit :

- 1er étage : SIP (67 agents dont ceux de Segré mais sans le standard et l'huissier)

- 2nd étage : SIE - PRS - Standard et huissier (61 agents)-

- 3e étage : Paierie départementale - SGC Angers et services du contrôle fiscal (BDV et BCR) (pas de décompte d'agents - la Direction reste floue sur le calcul des agents nomades et ne sait pas où installer l'accueil du SGC Angers !).

**Les travaux débuteraient en janvier 2025 par le 1er étage** et se feront en deux phases : de janvier à avril 2025 pour la première moitié de l'étage et de juillet à novembre 2025 pour la deuxième moitié de l'étage.

Une pause est prévue pendant la campagne IR afin de ne pas être dérangés pendant les travaux.

A ce jour, la direction n'a aucune solution de repli pour les agents du premier étage (préfabriqués ou autres bâtiments vides de la cité ?)

**Des travaux de désamiantage seront effectués dans les toilettes de cet étage** sur une période de 1 mois et en site occupé (présence dans une sous-couche de peinture des murs et des radiateurs).

**Au deuxième étage, de l'amiante a été détectée dans les dalles des sols**, il sera nécessaire de libérer entièrement cet étage au moment des travaux. À cette période, le service recouvrement sera déjà installé au 1er étage, le service dépendant de l'éducation nationale aura déménagé, seul le service du PRS, le standard et l'huissier devront être réinstallés (probablement au 3e étage).

**Pour l'instant les seules informations que nous avons sur les travaux d'aménagement** sont que les sanitaires vont être agrandis pour répondre aux normes du Code du travail à savoir : 2 sanitaires pour 20 femmes et 1 sanitaire et 1 urinoir pour 20 hommes, que les salles de réunion ne seront pas forcément conservées à tous les étages et seront mutualisées. Des espaces de convivialité (on ne connaît pas leurs tailles) seront conservés (où ? à tous les étages ?).

**Monsieur Guérineau a confirmé qu'il n'y aurait pas de flex office pour les services du 1er et du 2e étage. Pour le reste, cela ressemble à de la « navigation à vue » !**

Les représentants **FO DGFIP49** : Manuela Bodin, Émeline Vennevier et Cyril Mey.